

Le Petit Journal

Journal Communal d'Informations

JANVIER
2024



Le mot du Maire

Chères Saint Laurentinoises,
Chers Saint Laurentinois,

Que cette année vous apporte la santé, le bonheur à vous, à vos familles et à vos proches.

Nous avons entamé depuis quelques mois maintenant la deuxième partie de notre mandat et je tenais, à travers ces quelques lignes, à vous remercier toutes et tous pour votre confiance et vous confirmer notre plein engagement au service de notre commune et de ses habitants.

Au cours de cette année, j'aurai l'opportunité de vous présenter le projet abouti de notre **nouvelle école** (avec la décision finale du jury, concernant le concours d'Architecte, prévue fin février) ; la constitution d'un **Groupe de réflexion « Arboretum »** sur le même principe que celui que nous avons mis en place pour s'atteler au « Projet école ». Ce Groupe aura pour objectif la réalisation d'un projet d'aménagement de l'Arboretum (situé en contrebas du cimetière) en lien avec la rénovation du **Pont du Tram** et l'étude paysagère de l'**Espace Naturel Sensible de Combe Laval**. Ces deux derniers projets sont portés par le Parc Naturel Régional du Vercors et le Département. Pour rappel, la relance du projet de rénovation du Pont du Tram a été porté par notre équipe depuis le début de ce mandat. En effet, les élus de St Laurent ont insisté pour que le Pont du Tram soit intégré au Schéma global de voies douces de la CCRV. Aujourd'hui, nous sommes dans l'attente du résultat de l'étude Diagnostic pour valider la restauration ou la restructuration du pont. En principe, nous aurons ces résultats fin février.

 **page 3**
Actualités

 **Page 8**
Echos des conseils

 **Page 12**
Du côté de la CCRV...

L'année 2024 sera aussi une année décisive **au niveau budgétaire** : prise en compte du début d'investissement de la 1^{ère} tranche du projet école ; mise à jour du schéma directeur Eau/Assainissement (qui n'a pas été faite depuis plus de 10 ans) ; investissement de la dernière tranche du projet de rénovation de l'assainissement du quartier Buyet.

Nous poursuivrons notre engagement sur les **économies d'énergie** au niveau de l'éclairage public : les ampoules halogènes seront remplacées dans le courant de l'année par des ampoules "Led" ; les points lumineux non fonctionnels ou situés sur des espaces privés, déjà répertoriés, seront retirés.

Comme vous avez pu en prendre connaissance dans la presse, nous avons subi des dégradations répétées sur nos équipements publics et plus précisément sur l'école maternelle. A l'initiative de la Gendarmerie et en collaboration avec celle-ci, nous sommes en train de mener une réflexion sur les différentes solutions qui peuvent être envisagées en vue de **prévenir ces délits**. Les diverses solutions seront présentées en commission Infrastructures puis au Conseil municipal.

Sur un ton un peu plus festif et pour clôturer ce billet, l'année 2023 fut une année qui a vu des avancées sur le plan culturel avec le **festival des « Pieds et des Mains »** qui permet de mettre en lumière des artistes de divers horizons venus en résidence à La Navette, mais aussi sur le plan sportif avec la **renaissance d'une école de foot** à Saint Laurent. Et je ne peux que saluer ce renouveau.

En parlant d'associations, nous aurons l'occasion, je l'espère, de partager à nouveau un **moment convivial et festif en juin** pour une soirée où les associations fêteront l'arrivée de l'été.

D'ici là, bonne lecture et très bonne année 2024 !

Olivier BERALDIN
Maire de Saint Laurent en Royans

 **Page 18**
Du côté des associations

 **Page 26**
Annuaire

Actualités

Du côté des commissions

Les commissions communales sont force de proposition pour les élus du conseil municipal.

La Communication et démocratie locale...

Cette année, deux Petits Journaux et 2 Brèves ont été réalisés. Les Petits Journaux sont toujours distribués dans toutes les boîtes aux lettres. Les Brèves quant à elles ne sont envoyées par voie postale ou par mail qu'aux personnes qui en ont fait la demande auprès de la Mairie. Comme le Petit Journal, elles sont téléchargeables sur le site de la Mairie. Toutefois, comme vous l'avez constaté, le numéro de novembre a été distribué car il était accompagné du nouveau plan de la commune.

Pour 2024, outre la parution du Petit Journal et de ses Brèves, les membres de la commission ont proposé aux élus :

- de finaliser le travail sur la refonte de notre site internet. En effet, une réflexion a déjà été menée dans le cadre d'un groupe de travail intercommunautaire – groupe de travail auquel les élu(e)s de St Laurent étaient systématiquement présents. La CCRV mettant actuellement ce projet en attente, nous allons finaliser le nôtre à partir des travaux réalisés.

- de mener une réflexion sur la pose de panneaux d'expression libre dans le centre bourg.

Infrastructures

Un travail de réflexion sur la sécurité routière en lien avec l'instauration de voies douces (bandes cyclables, etc.) a été amorcé avec les services de la CCRV et le département. Ce point sera discuté lors de la prochaine commission. Nous reviendrons sur ce sujet dans les prochains journaux.

Le projet écoles

Le Groupe de réflexion « Projet écoles »

Le Groupe se réunira lorsque le jury aura choisi l'équipe lauréate du concours (cf. article relatif au projet écoles).



Comme précisé dans Les Brèves du mois de novembre, le concours d'architecte suit son cours. 3 équipes, (chacune composée d'architectes, de paysagistes et d'ingénieurs) ont été retenues. Une visite sur le terrain a eu lieu le 22 novembre dernier. Celle-ci a été suivie d'une série de questions-réponses. Le jury qui se réunira courant février choisira l'équipe qui réalisera le nouveau groupe scolaire sur la base d'esquisses.

RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Où en est-on ?

Le projet de RPI est pour St Laurent caduque. En effet, après avoir proposé aux mairies de St Thomas et Ste Eulalie de travailler à ce projet de regroupement, seule la municipalité de St Thomas a répondu positivement. Entre-temps, notre école élémentaire a perdu une classe (2 classes à la rentrée 2023) de même pour l'école de St Nazaire (3 classes à la rentrée 2023). Saint Thomas risquant de perdre une classe à la rentrée prochaine, l'Inspecteur de l'Education Nationale a donc proposé aux communes de St Thomas et St Nazaire (les plus proches géographiquement) d'envisager le RPI.

La municipalité de Sainte Eulalie étant réticente à ce dispositif, St Nazaire étant à trop grande distance, les élu(e)s de St Laurent n'ont pas souhaité donner suite à cette démarche pour l'instant.

Renaissance du foot

Nous avons la chance d'accueillir un nouveau club de football sur notre territoire et sur notre commune : le Football Club Royans-Vercors. Le club a commencé en 2022-2023 avec une équipe « séniors » d'une vingtaine d'adhérents et a ouvert pour cette saison 2023-2024 une école de football composée d'une dizaine de petits « éveils » (moins de 5 ans), de 2 équipes U9, 1 équipe U11, 1 équipe U13 et une équipe « séniors ». Chaque catégorie, encadrée par un coach, compte 12 adhérents en U9, 12 adhérents en U11, 12 adhérents en U13 et une petite trentaine de licenciés en séniors. Vous avez pu voir que désormais la vie autour du stade est animée chaque lundi, mercredi, vendredi et parfois les weekends suivants les calendriers des matchs.

Pour accompagner la renaissance de ce club (après 2 années d'arrêt), l'équipe municipale a fait le choix de financer la remise aux normes électriques des locaux pour un montant de 4 600 € ainsi que la remise en état du terrain (15 600 €). L'éclairage du stade d'entraînement et du stade principal a été également changé pour un montant de 364 €. L'équipe technique passe également une demi-journée par semaine pour l'entretien du terrain. Il reste certes un certain nombre de travaux à entreprendre avec notamment la réfection des vestiaires. Ce Club est une chance pour tout notre territoire et l'école de football nouvellement créée est également éligible aux subventions de l'intercommunalité.



L'équipe des seniors



Matchs parents-enfants organisés par le Club

Dépôts sauvages dans le village

Cela continue... Très souvent les agents municipaux doivent ramasser des débris déposés un peu partout dans le village. Ce genre d'incivilité engendre des nuisances visuelles mais aussi sanitaires.

De plus, du personnel est mobilisé alors qu'il devrait être affecté à d'autres tâches.

Nous sommes toutes et tous concerné(e)s par ce phénomène qui engendre indirectement des coûts de fonctionnement supplémentaires.



**Nous rappelons que chacune des dégradations ou dépôt sauvage a un impact financier sur le budget de la commune.
Attention aux impôts locaux !**

Village fleuri

Comme vous le savez la commune est engagée dans le label Cadre de vie « Villes et Villages Fleuris » depuis plusieurs années. Dans ce cadre, le Jury régional des Villes et Villages Fleuris a visité la commune l'été dernier pour une expertise et un contrôle.

Cette rencontre de terrain a permis aux membres du Jury d'apprécier et d'évaluer les réalisations de notre commune en termes d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie. Celui-ci a délibéré le 15 novembre dernier et a décidé de confirmer le label 1 Fleur à la commune de St Laurent en Royans.

Cette visite a permis d'une part, de conforter la municipalité dans les décisions prises quant aux aménagements et aux projets à venir et d'autre part, de mettre en avant des points qui seront à améliorer.



Fêtes de fin d'année

Illumination de Noël

Comme chaque année, pour les fêtes de fin d'année, le centre bourg a revêtu ses habits de lumières. Les services techniques ont réalisé un magnifique travail : réfection des décorations lumineuses en remplaçant toutes les ampoules par des Leds et installation. BRAVO !



Le Noël de nos aîné(e)s

Comme chaque année, la commune propose à ses aîné(e)s de participer à un repas de Noël ou de recevoir un colis.

• Repas de Noël



Repas des aîné(e)s accompagné des musiciens
Jacky et Marcel

• Colis de Noël

Pour nos aînés ne pouvant se déplacer au repas de Noël, la mairie a offert de nouveau un colis de Noël. L'association « fermes du Vercors » les a régalé de produits locaux provenant principalement du territoire Royans-Vercors. Nos anciens ont ainsi pu déguster : une terrine de veau campagnarde, des champignons secs, une marmite de bœuf bourguignon, une compote de pomme et un sachet de bonbons au miel de lavande pour les colis simples et une soupe potimarron-coco, des champignons secs, un pâté de colibri, une marmite de blanquette de veau, une compote de pomme et des sablés aux fleurs de lavande pour les colis doubles.

Préparation des colis de Noël par les producteurs
et les élus



Le Téléthon 2023

Le 9 décembre, le Comité des Fêtes de St Laurent a organisé une vente de Diots, de Bugnes et de vin chaud. Des cartes, des nichoirs et autres objets artisanaux ont été proposés par les associations partenaires (Club Edelweiss et De Fil en aiguilles). Un concours de coinche a également été organisé. Tous les bénéfices étaient pour le Téléthon (1 782.50 € au total contre 1 652 € en 2022).

Merci à toutes et tous !

Repas de Noël à la cantine

Le repas de Noël à la cantine a eu lieu le 21 décembre 2023. Les enfants ont pu apprécier les belles décorations de tables faites par le personnel de cantine que l'équipe municipale remercie chaleureusement. Notre prestataire Plein Sud Restauration nous a concocté un menu de fête très apprécié des enfants.

Au menu : pâté en croûte Richelieu et Condiment, Sot l'y laisse de Volaille à la crème et champignons des bois, pommes rostis, bûche de Noël maison (chocolat et noix de coco), clémentine et petit père Noël en chocolat.



Le Père Noël du Sou des écoles



Le 22 décembre 2023, le Sou des écoles a organisé la venue du père Noël à l'école maternelle "les grands arbres".

Ce vendredi 22 décembre 2023, le Père Noël est venu en avance dans notre école maternelle. Les rennes étant malades, le Père Noël est venu avec son poney, accompagné d'un lutin.

Quelle fête pour les petits et grands !
Comme nous sommes tous vraiment sages depuis la rentrée, l'homme à la barbe blanche nous a gâtés !
Des jeux pour les classes, pour jouer ensemble et continuer de partager de bons moments dans notre école.

Merci Père- Noël !

Père Noël à l'école « Les Grands Arbres »



A cette occasion, un goûter de Noël a été offert par la municipalité à chaque élève des deux écoles « Les Grands Arbres » et Paul-Jacques Bonzon.

Echos des conseils



(Quelques extraits très subjectifs des procès verbaux des Conseils municipaux. L'intégralité de ces procès verbaux est à consulter sur le site de la mairie sur la page : <https://www.saint-laurentenroyans.fr/elus/>.)

AVENANT N°1 AU CONTRAT DE PRESTATION « RESTAURATION SCOLAIRE »

Extrait du PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 JUILLET 2023

La restauration scolaire est assurée par la société « Plein sud » sur les communes du Royans regroupées dans un marché de commandes. Une première hausse de tarifs a été appliquée en septembre 2023 et une seconde hausse doit être appliquée en septembre 2024.

Le prestataire a fait valoir une hausse considérable du prix de l'électricité pour la commune propriétaire des locaux, sans aucun justificatif apporté.

Il est à noter que la commune a pris en charge le delta des deux augmentations subies (4.6% puis 9.3%).

Un avenant a été rédigé pour être annexé au présent marché.

Approuvé à l'unanimité

PONT DU TRAM – DÉCLASSEMENT DE LA RD361 SUR ST LAURENT EN ROYANS

Extrait du PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 JUILLET 2023

Lors du Conseil communautaire du 4 juillet 2023, il a été fait état de l'avancement sur le projet « pont du Tram ».

Le Département avait, au début des négociations sur ce projet de restauration et ouverture en voie douce, averti les deux communes concernées (St Jean et St Laurent) de son souhait de rétrocéder à chacune d'elle la portion de route sur laquelle se trouve ce pont une fois les travaux effectués.

Le Département souhaite aujourd'hui obtenir la délibération concrétisant l'engagement relatif aux principes de déclassement de la RD 361 à l'issue des travaux, pour une intégration dans le patrimoine routier du territoire. Les modalités de gestion ultérieure (qu'auront les communes en charge une fois l'ouverture de la voie effectuée) feront l'objet d'une convention ultérieure qui devrait se discuter à l'automne entre les 2 communes et la CCRV.

Le budget de rénovation est prévu sur la ligne « sublimes routes du Vercors ». Une étude diagnostic va être entreprise pour estimer si le pont peut être réparé ou s'il doit être démonté et remplacé par une passerelle.

Dans l'hypothèse d'une restauration et d'un maintien du pont, il faudra prévoir de budgéter son entretien (renouvellement de la peinture) au moins tous les 30 ans.

Il est proposé au Conseil municipal :

- de prendre acte qu'une fois les travaux de réfection totale du pont du Tram effectués et la voie douce ouverte, celui-ci limitrophe aux communes de St Laurent en Royans et St Jean en Royans, deviendra propriété à part égale de chacune desdites communes,

- d'approuver une fois les travaux de réfection totale du pont du Tram effectués et la voie douce ouverte, le déclassement dans la voirie départementale et le reclassement dans la voirie communale des portions de route suivantes : PR3+323 (carrefour avec la RD54) et PR2+200 (milieu du pont du Tram),
- de prendre acte que les modalités de gestion ultérieure relatives à l'entretien du pont et des routes communales, la gestion administrative, la surveillance et les réparations feront l'objet d'une convention ultérieure entre les communes de St Jean en Royans, St Laurent en Royans et la CCRV.

Approuvé à l'unanimité

GROUPEMENT DE COMMANDE « ARCEAUX VELOS »

Extrait du PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 JUILLET 2023

M. Vivien BARATTE, chargé de projet Vélo à la CCRV, est intervenu lors du conseil municipal du 29 juin dernier afin d'exposer les grandes lignes de ses missions au sein de l'intercommunalité et le projet « vélos » qui est en phase d'élaboration sur les différentes communes du territoire et plus précisément la partie concernant la commune de Saint Laurent en Royans.

Dans ce projet, la Communauté de communes propose aux communes du territoire de se doter d'arceaux pour le stationnement des vélos par le biais d'un groupement de commande. Une subvention AVELO2 de 50% est proposée par l'ADEME. Les arceaux seront installés par les services techniques de la CCRV.

La commune de Saint Laurent, qui travaille sur une démarche plus globale qui consiste à faciliter la circulation à vélo dans Saint Laurent, souhaite, entre autres, se doter d'arceaux pour vélos. Un recensement des lieux adéquats pour accueillir ces arceaux, a été réalisé avec l'accompagnement du chargé de mission.

Une trentaine d'arceaux vont être commandés par la commune.

Une convention constitutive de la commande groupée d'arceaux vélos a été rédigée entre la CCRV et la commune.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le projet de convention à intervenir entre la CCRV et la commune,
- de prendre acte que la pose de ces arceaux sera assurée par les services techniques de la CCRV.

Approuvé à l'unanimité

LANCEMENT DU MARCHÉ CONCOURS SUR ESQUISSE « PROJET ÉCOLE »

Extrait du PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2023

Le concours est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre en bâtiment pour la restructuration et extension de l'école maternelle pour l'aménagement d'un groupe scolaire.

Ce concours est un concours restreint sur esquisse organisé conformément aux dispositions des articles L.2125-1-2°, L.2172-1, R.2162-15 à R.2162-22, R.2162-24, R.2172-2, R.2172-4, R.2172-6 et R.2122-6 du code de la commande publique.

Le concours doit permettre de désigner un ou plusieurs lauréats.

Un marché public de maîtrise d'œuvre sera attribué au lauréat ou à l'un des lauréats du concours à la suite de négociations.

Le programme a pour objet :

- la restructuration-extension de l'école actuelle pour accueillir un groupe scolaire de 5 classes comprenant un pôle « maternelle », un pôle « élémentaire », un pôle « adultes », un pôle mutualisé (école, garderie, accueil de loisirs), un restaurant scolaire.
- l'aménagement des espaces extérieurs aux abords : cours, parvis, cheminements aux abords, parkings, hors espace sportif.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le programme de travaux de restructuration et d'extension de l'école maternelle dont l'enveloppe prévisionnelle s'élève à 2 815 000 € H.T,
- d'autoriser l'organisation d'un concours restreint avec niveau de prestation « esquisse » en vue de l'attribution du marché négocié de maîtrise d'œuvre,
- de fixer à trois le nombre de candidats admis à concourir, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats répondant aux critères de sélection des candidatures,
- de fixer le montant de la prime à 16 890 € pour chacun des trois participants au concours qui sera allouée sur proposition du jury à chaque concurrent ayant remis des prestations et ceci dans les conditions prévues au concours,
- d'approuver la prise en charges des vacations et frais de déplacements des membres libéraux du jury,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter toutes formes d'aide financière pour le financement du projet,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs au concours de maîtrise d'œuvre et à la procédure sans publicité ni mise en concurrence pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre avec le lauréat.

Approuvé à l'unanimité

MODIFICATION DU TAUX DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

Extrait du PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 OCTOBRE 2023

Par délibération n°2020/065 du 12 novembre 2020, le Conseil municipal a modifié le taux de la taxe d'aménagement en l'instituant sur l'ensemble du territoire communal à hauteur de 4%.

Lors de ses délibérations du 20 octobre 2022, le conseil municipal a adopté le principe de reversement de la taxe d'aménagement perçue par la commune à la CCRV pour :

- Les zones d'activités économiques (80% du produit de la part communale),
- Les autres propriétés foncières communautaires (80% du produit de la part communale).

Lors du Bureau communautaire du 13 juin 2023, il a été convenu d'harmoniser les positions communales en matière de taxe d'aménagement et que celle-ci soit portée à 5%.

Il est donc nécessaire de modifier à nouveau le taux de la taxe d'aménagement et de le passer à hauteur de 5% (seuil maximum).

Ce taux modifié s'appliquera aussi bien à la taxe d'aménagement communale classique qu'à celle reversée à la CCRV.

La majorité des communes de notre territoire sont déjà à 5%. Notre commune doit donc s'aligner à ce taux.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la modification du taux de la taxe d'aménagement et le fixer à 5%,
- de continuer à exonérer partiellement en application de l'article L331-9 du Code de l'urbanisme, 50% de la surface excédant 100m² pour les constructions à usage de résidence principale financées à l'aide d'un prêt à taux zéro (PTZ).

Approuvé à l'unanimité

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

jeudi 29 février, jeudi 21 mars, jeudi 25 avril, jeudi 6 juin et jeudi 18 juillet 2024

Les dates sont communiquées via Les Brèves et/ou le site internet de la commune.

Nous rappelons que les conseils municipaux sont publics.

Chaque citoyen-citoyenne peut interpellier le Conseil sur un sujet, en posant ses questions par courrier déposé en Mairie avant la date du Conseil.

Les travaux réalisés et à venir

Les travaux réalisés en 2023

Stade de football

voir l'article sur « La renaissance du football »

L'ancienne Cure

Les travaux de rénovation de l'ancienne Cure (locaux anciennement occupés par l'ADMR) sont en cours. L'objectif étant de pouvoir utiliser de nouveau ces locaux et ainsi de ne pas les laisser à l'abandon.

Les chéneaux de l'église

Les chéneaux de l'église ont été rénovés en décembre dernier. (photos de Cyril Cattenot)



Les travaux à venir

Logement communal dans l'immeuble « Le Cholet »

Le Syndicat de copropriété a donné son accord à la commune pour que les menuiseries de l'appartement soient changées. Elles sont en cours de fabrication et devraient être posées prochainement.

Le quartier Buyet

Ce quartier est le dernier quartier de la commune pour lequel le réseau des eaux pluviales doit être séparé du réseau des eaux usées. Comme précisé dans les dernières Brèves (n°8), ce chantier a pris du retard car le schéma directeur des réseaux n'était pas à jour depuis plusieurs années.

Les choses sont en train de se mettre en place afin que les travaux puissent démarrer.

Pose des arceaux à vélos

Les 30 arceaux commandés dans le cadre de l'opération Avélo2 vont être posés prochainement sur notre territoire communal par les services de la CCRV. Au préalable, nos services techniques doivent préparer certaines surfaces.



Du côté de la CCRV



Arrivée de la nouvelle DGS

Début Novembre, Marie-Edith Duperthuy a commencé en tant que Directrice Générale des Services de la CCRV. Elle arrive de Bourg-les-Valence où elle était en charge des finances et des commandes publiques en tant que Directrice Générale Adjointe.

Rénov' Habitat Durable

UN PROJET DE RÉNOVATION POUR VOTRE LOGEMENT ?



Rénov' Habitat durable*,
l'Espace Conseil France Rénov de la **Communauté de Communes Royans Vercors**, accompagne les propriétaires de logement dans leur projet de rénovation.

Vous pouvez bénéficier **d'informations sur les aides financières**, de **conseils techniques** et d'un **accompagnement** selon votre projet.

Le chargé de rénovation vous **aide à définir les travaux les plus adaptés** pour votre maison et vous donne des conseils techniques (choix d'un professionnel RGE, relecture des devis, ...) pour le dépôt des demandes d'aides auxquelles vous avez droit. **Pour les demandes d'adaptation de votre logement** (par ex : installation d'une douche à l'italienne, de WC surélevés, de nez de marches antidérapants, d'un chemin lumineux..., sous conditions de ressources, le conseiller peut également vous renseigner et vous orienter vers un accompagnateur labellisé.

Si vous avez un projet plus ambitieux, il peut également vous **accompagner** (plan de financement personnalisé avec les subventions, estimation du coût de travaux, aide financière pour faire **réaliser un audit énergétique**, ...). Il vous orientera vers un **Accompagnateur Rénov** agréé au besoin.

***Rénov' Habitat durable est un service public gratuit, neutre de toute démarche commerciale. Il est porté de manière conjointe à l'échelle des territoires de Valence-Romans Agglomération, Porte de Drôm'Ardeche et de la Communauté de Communes Royans Vercors.**

Avant toute signature de devis, contactez le chargé de rénovation de Rénov'Habitat Durable.

Il pourra vous proposer un rendez-vous en physique :

- 1^{er} mardi du mois à Saint-Jean-en-Royans au siège de la Communauté de Communes
- 3^{ème} mardi du mois à La-Chapelle-en-Vercors à la Maison du paysan

Vous pouvez également bénéficier d'un rendez-vous téléphonique sur d'autres horaires.

Prise de rendez-vous :



04 75 02 00 90

renov-habitat-durable@valenceromansagglo.fr
renov-habitat-durable.fr

Munissez-vous de votre avis fiscal de l'année n-1 et des informations sur votre logement (DPE, surface, année de construction, devis, travaux déjà réalisés, ...)



Déchets

Point sur le tri de nos déchets ménagers

• CONSTAT SUR LA QUALITÉ DE NOTRE TRI

Voici le contenu d'un bac gris de fin 2022 :

Rappel : ces bacs sont destinés aux déchets résiduels, c'est-à-dire aux déchets qui ne peuvent être ni recyclés ni compostés.



Fin 2022, une caractérisation de la poubelle grise (à l'échelle du SYTRAD, donc comprenant notre collectivité mais aussi les autres collectivités membres du SYTRAD), a révélé la présence de **42% de déchets recyclables dans la poubelle grise !** Contre 32% fin 2019...

Collectivement, nous avons encore des progrès à faire !

• RÉUSSITE POUR LA COLLECTE ET LE RECYCLAGE DES PAPIERS

En 2022, nous avons fait partie des 24 meilleures collectivités de la région Auvergne-Rhône-Alpes (105 collectivités) en ce qui concerne la collecte et le **recyclage des papiers**.

Cette performance nous a permis de bénéficier d'un soutien de 2 730,00 € supplémentaires perçus en 2023.

**Bravo à toutes et tous !
Il nous faut continuer sur cette voie
et étendre cette réussite
aux autres matériaux.**

• PETITS RAPPELS DE TRI

o **Jeter les emballages en vrac** : le centre de tri n'est pas équipé de dispositif « ouvre sac », donc des emballages dans un sac fermé partent en refus de tri.

Ils représentent de la matière perdue et nous sont facturés par le SYTRAD au prix des ordures ménagères résiduelles !

o **Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.**

o **Ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres** : les machines ne peuvent pas détecter la nature des différents emballages imbriqués. Ils partent donc en refus de tri.

Ils représentent de la matière perdue et nous sont facturés par le SYTRAD au prix des ordures ménagères résiduelles !

Propreté des points tri

Depuis plusieurs mois, des membres du groupe « déchets » du Collectif Royans Vercors Citoyen passent régulièrement sur les points tri et récupèrent tous les objets qui n'ont rien à y faire. Ceux-ci sont déposés en déchetterie ou en Recyclerie. Une vente a également eu lieu au vide-grenier de St Jean en Royans au printemps dernier. Chacun donnait ce qu'il voulait. L'objectif était de sensibiliser les citoyens sur le fait que dans les poubelles nous trouvons des choses qui peuvent encore servir.

Depuis ces passages réguliers, on peut constater que les points tri sont plus propres.

Il appartient toutefois à chacun de respecter ces lieux et de faire en sorte qu'ils restent propres.

Du nouveau pour les Biodéchets (déchets compostables)

A partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages doivent trier leurs biodéchets et les séparer du reste de la poubelle (loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire de février 2020).

ATTENTION ! LES BIODECHETS NE DOIVENT PLUS SE RETROUVER DANS LA POUBELLE GRISE

• VENTE DE COMPOSTEURS EN PLASTIQUE RECYCLÉ A 15€

Les élus de la Communauté de Communes ont décidé de faciliter l'achat de composteurs individuels, qui seront vendus **15 € au lieu de 30 € à partir du 1er février 2024**.

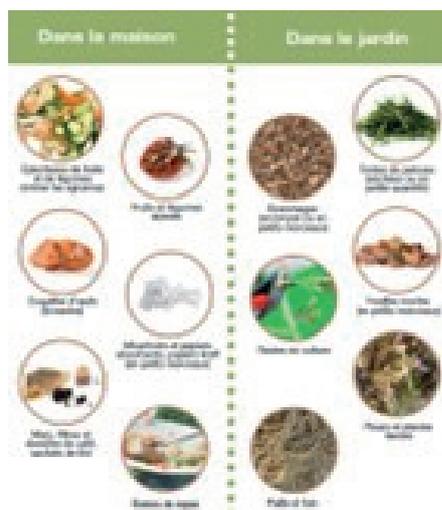
L'enveloppe allouée à cette opération est de 1 500 € pour l'année 2024, équivalent à la vente de 100 composteurs.

Pour en bénéficier, se rendre au siège de la CCRV à St Jean-en-Royans ou à La Maison du Paysan à La Chapelle-en-Vercors, ouverts au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.



Installez-le à même le sol, dans un endroit accessible, à l'ombre de préférence. Déposez dedans vos déchets organiques en équilibrant les déchets secs et humides, brassez régulièrement. Au bout de quelques mois, vous obtiendrez du compost prêt à utiliser dans votre jardin !

• QUELS DECHETS COMPOSTER ?



• GÉRER SES BIODECHETS LORSQUE L'ON N'A PAS DE JARDIN

Le **compostage partagé** en pied d'immeuble ou en centre bourg permet aux habitants de venir déposer leurs biodéchets.

Vous souhaitez participer à la mise en place d'un site de compostage collectif sur votre commune ?

La mise en place de sites de compostage collectif nécessite la formation de personnes ressources qui participent aux opérations de compostage partagé, en lien avec la Communauté de communes.

N'hésitez pas à vous former en tant que **Référent de Site**, une formation gratuite financée par la CCRV, afin de participer au développement du compostage de proximité !

Renseignements auprès de la CCRV : l.vignon@cc-royans-vercors.org ou 06 72 42 43 04

Le Pont du Tram

Schéma Directeur Cyclable

Dans le cadre de ce plan (cf. Les Petits Journaux et Les Brèves précédents), un groupe de travail (ou de réflexion) communal va être créé prochainement afin de réfléchir avec le Département et la CCRV aux mobilités douces sur notre commune.

Si, en tant que citoyen - citoyenne, vous êtes intéressé(e) par cette thématique, vous êtes le ou la bienvenu(e). Faites-vous connaître au secrétariat de la Mairie.

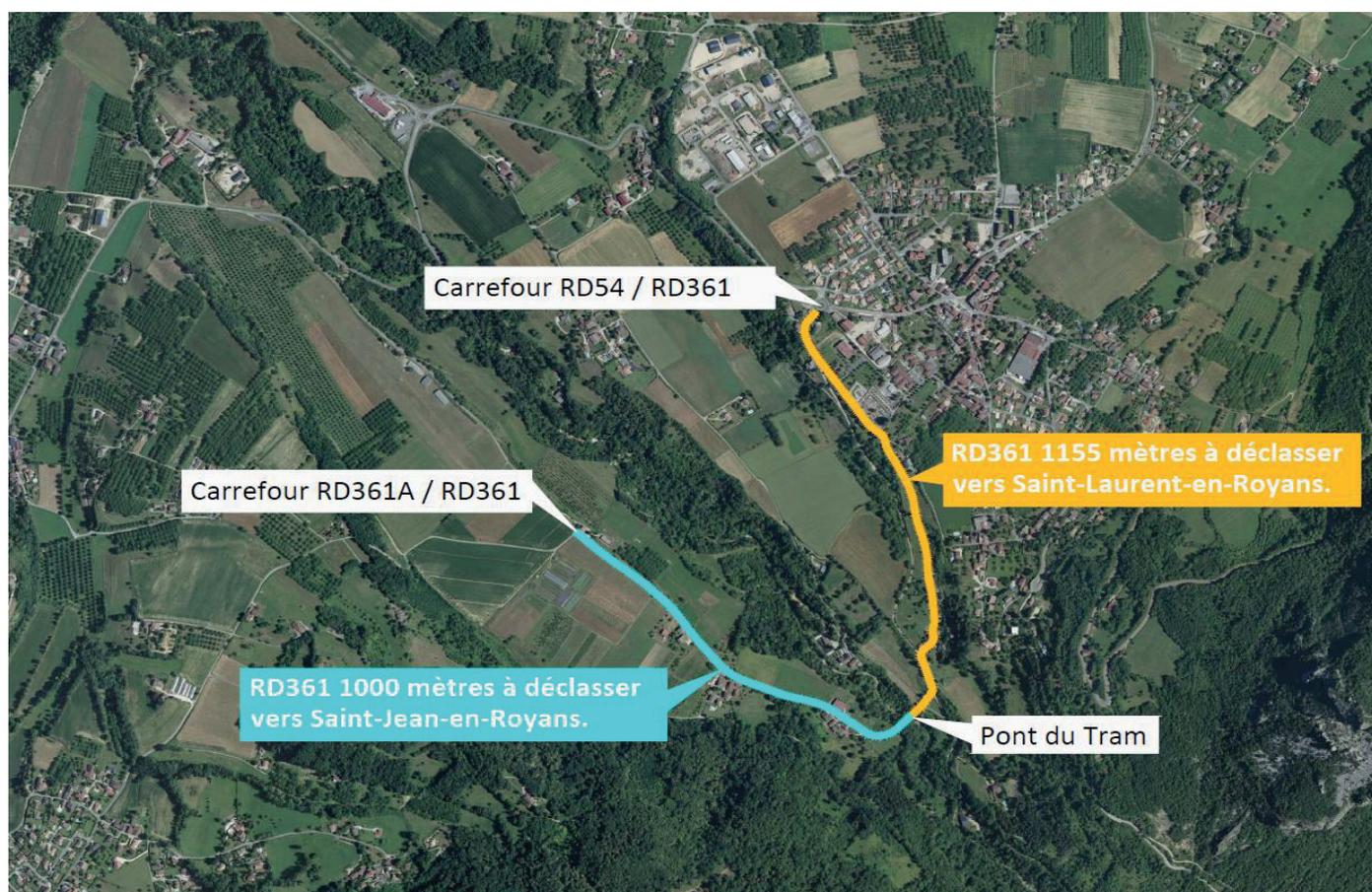
Echos des conseils communautaires

(extraits des derniers conseils communautaires)

Extraits du procès-verbal du Conseil communautaire du 12 septembre 2023

Déclassification du Pont du Tram et des routes départementales 361 et 361A

Le Pont du Tram est inscrit dans le schéma directeur cyclable de la CCRV et constitue, à ce titre, un tronçon important de l'axe cyclable structurant que la CCRV souhaite pouvoir aménager avec le Département de la Drôme entre Saint-Nazaire-en-Royans et la Chapelle-en-Vercors. Dans le cadre de son programme "sublimes routes" et souhaitant préserver son caractère patrimonial, le CD26 souhaite le rénover intégralement. Toutefois, le Pont du Tram ainsi qu'une section de la RD 361 ont vocation à être déclassées après réalisation des travaux de remise en état et à devenir propriété à part égale des communes de Saint-Jean-en-Royans et Saint-Laurent-en-Royans. Une convention tripartite entre ces deux communes et la CCRV viendra convenir des modalités de gestion relatives à l'entretien du pont et des routes.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant plan local de l'Habitat de la CCRV - accompagnement du CAUE sur son dimensionnement et définition des enjeux

La CCRV souhaite planifier la prise de compétence plan local d'urbanisme intercommunal valant plan local de l'habitat de la CCRV. Afin d'en définir les enjeux, les attentes des communes « membres » et son dimensionnement, la CCRV souhaite être accompagnée par le CAUE au travers d'ateliers de travail.

Ce travail sera réalisé en intégrant les axes et orientations déjà posés dans le projet de territoire et les éléments de la Charte du PNRV. La mission du CAUE consistera en la préparation et l'animation d'ateliers de sensibilisation sur les apports d'un PLUiH dans le cadre d'un projet de territoire.

A destination de tous les élus municipaux du territoire, ces ateliers doivent permettre :

- d'appréhender les enjeux en matière de planification intercommunale (notamment au regard des nouveautés réglementaires – loi Climat & Résilience, zéro artificialisation nette, etc.),
- d'illustrer de manière plus concrète les objectifs et les contenus d'un PLUiH,
- de partager des retours d'expériences, quant aux modalités de pilotage et de gouvernance notamment, grâce au témoignage d'un territoire drômois proche engagé dans la même démarche.

Ces ateliers doivent permettre de discuter de la stratégie et des priorités du territoire en matière d'urbanisme.

Extrait du procès-verbal du conseil communautaire du 14 novembre 2023

Installation d'un dispositif unitaire et permanent de chauffage du gymnase de Saint-Jean-en-Royans

Considérant que le gymnase de Saint-Jean-en-Royans n'est plus desservi par le réseau de chauffage urbain communal depuis le 30 juin 2023,

Considérant que le projet de chauffage commun entre le gymnase et le Collège Benjamin MALOSSANE, dont les études sont engagées par le Département de la Drôme ne sera pas opérationnel avant l'hiver 2025, Considérant que, parmi les différentes options étudiées pour l'installation d'un chauffage, la solution temporaire la moins onéreuse est évaluée à 25 000 € TTC par saison, pour un chauffage au gaz (hors combustible),

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité d'approuver l'offre de l'entreprise IDAC pour l'installation d'une pompe à chaleur, solution définitive, permettant de couvrir les besoins en chauffage du gymnase de St-Jean-en-Royans, pour la somme de 83 954,40 € HT, soit 100 745,28 € TTC avec un taux de TVA de 20 %.

Extraits du procès-verbal du conseil communautaire du 12 décembre 2023

Rénov Habitat Durable - avenant n°2 à la convention d'entente 2021-2023 relative à la poursuite sur 2024 du service public de la performance énergétique de l'habitat Rénov'habitat durable

Avenant à la convention d'entente du service Renov Habitat Durable afin de permettre de proroger la durée initiale de la convention 2021-2023, d'une année supplémentaire soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Voir article page 11.

Définition de la clé de répartition pour le co-financement du poste de Chargé de mission pour la préparation du transfert de la compétence eau/assainissement

La Communauté de Communes s'est engagée à porter un poste de chargé de mission pour la préparation du transfert de la compétence eau/assainissement.

Faisant suite aux discussions du bureau communautaire du 28 novembre 2023, il est proposé aux communes « membres » d'apporter un co-financement de ce poste à concurrence 50 % de la dépense avec une répartition, selon la population municipale de chaque commune « membre », soit le principe retenu précédemment pour la clé de répartition du restant à charge de l'étude.

Ce montant s'élèvera à 1 409 € pour la commune de Saint-Laurent-en-Royans.

Modification de l'intérêt communautaire de la compétence voirie

Pour faire suite aux réunions du bureau communautaire, il est proposé de restituer la compétence Voirie aux communes « membres ».

Toutefois, les prestations de services doivent se situer dans le prolongement des compétences de l'EPCI. Si la Communauté de Communes du Royans-Vercors n'a plus aucune compétence en matière de voirie, elle ne pourra pas réaliser des prestations de services sur l'entretien de voirie pour le compte de ses communes « membres ».

Il convient de modifier la définition de l'intérêt communautaire de la compétence « Création ou aménagement et entretien de la voirie ».

A compter du 1^{er} janvier 2024, l'intérêt communautaire repose sur l'aménagement et l'entretien des voies des zones d'activités économiques.

Cession de la maison La Paz

Le Conseil communautaire, considérant tout l'intérêt de céder ce bien avant qu'il ne se dégrade, décide de promettre de vendre le bien immobilier en l'état et le terrain y attenant pour une contenance totale de 6415 m² (surface bâties et non bâties), au prix de DEUX CENT VINGT MILLE EUROS (220 000 €), net vendeur sous conditions suspensives, soit les parcelles cadastrées section AM - numéros 32-35-36 et 37 au profit de Monsieur BENJAMIN CLOT.

LES PROCHAINS CONSEILS COMMUNAUTAIRES

mardi 13 février 2024 à 20h à Oriol-en-Royans

mardi 9 avril 2024 à 20h à La Chapelle en Vercors

mardi 14 mai 2024 à 20h à Saint Jean en Royans

Les dates sont communiquées via Les Brèves et/ou le panneau d'information.

Nous rappelons que les conseils communautaires sont publics.

Chaque citoyen-citoyenne peut interpellier le Conseil sur un sujet, en posant ses questions par courrier déposé en CCRV avant la date du Conseil.

Du côté des associations



« La Cantine solidaire du Royans Vercors »



La Cantine Solidaire du Royans Vercors, en partenariat avec le comité local

Les Soulèvements de la Terre,

vous convie à une soirée "soupe-ciné-débat"

le vendredi 26 janvier 2024 – salle des fêtes de St Laurent en Royans

autour du film « SECRETS TOXIQUES »

Alors qu'une loi normalement protectrice existe, comment en sommes-nous arrivés à retrouver des pesticides toxiques dans nos champs, nos assiettes et notre eau ?? Comment est évaluée leur toxicité en France et en Europe ? Quelles sont les alternatives pour accéder à une agriculture saine pour les humains et l'environnement ? Ce film répond à ces questions et sera suivi d'un **débat animé par Jean-Marie CHOS-SON de l'association « Générations futures » et des intervenants du milieu agricole local.**

Retrouvez-nous :

- à partir de 17h pour qui veut : coupe collective des légumes (apportez votre couteau préféré)
- à partir de 19h soupe partagée tant qu'il y en a !
- 20h projection du film « Secrets Toxiques » suivi du débat vers 21h

Entrée libre / chapeau de soutien / librairie des « Secrets Toxiques » et des Soulèvements de la Terre
Soupe offerte / boisson à prix libre / Vous pouvez apporter un dessert !



« SIGMA 70 »

Le groupe musical d'origine saint laurentinoise, fidèle à sa philosophie de création originale vous proposera très bientôt son nouvel album.

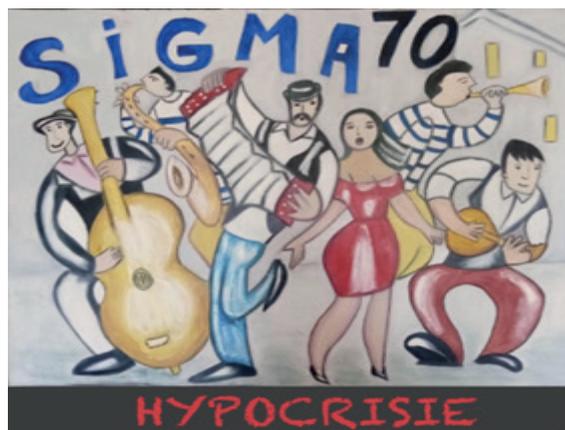
Entièrement écrit et composé par les membres du groupe, enregistré et mixé dans un studio créé par les soins de JCL, ce nouvel album parle des misères, des joies et du monde qui nous entourent. En prime une chanson en catalan (texte de Thomas Villard) et peut-être une chanson originale en occitan.

Cet album devrait sortir au printemps.

Un avant-goût de sa pochette, création originale de l'artiste peintre Maryse Schlatter.

SIGMA vous souhaite une belle et heureuse année 2024
et vous donne rendez-vous cet été pour la Fête de la musique.

Pour connaître l'actualité du groupe SIGMA70, rendez-vous sur leur site : sigma70.fr.



« ACTIV'ROYANS »

Activ'Royans vous propose une conférence-débat sur la parentalité intitulée « soutenir son enfant/ado dans ses apprentissages », animée par Hélène Socié, psychopédagogue. Celle-ci aura lieu dans les locaux d'Activ'Royans le **vendredi 2 février à 20h30** – GRATUIT & OUVERT À TOUTES ET TOUS.



« Le demi-siècle du Centre Social LA PAZ »

Et oui, en 2023, le Centre Social la Paz a fêté avec vous ses 50 ans.

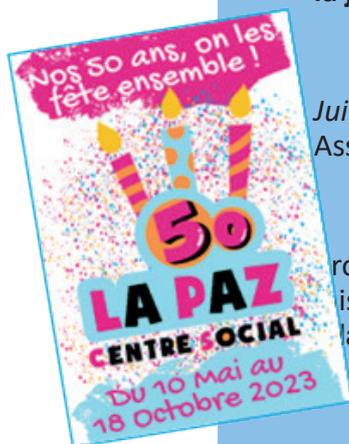
Structure associative d'Éducation Populaire, le Centre Social œuvre à vos côtés pour permettre à tout un chacun de bien vivre en Royans Vercors. Pour ce faire, il développe des propositions pour tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes Royans Vercors, allant de la Toute petite enfance avec la gestion de Crèches jusqu'aux seniors avec le portage de repas à domicile en passant par l'accompagnement de Collectifs d'habitants comme les Collectifs Bouge Tranquille et Part'Âge qui ont permis la création des Transports Partagés.

En 50 ans, l'association n'a cessé d'être à l'écoute de vos besoins et de vos envies. Elle a grandi avec vous et pour vous, pour aujourd'hui être gouvernée par un Conseil d'Administration de 17 membres élus en Assemblée Générale, comptabiliser 42 salariés et gérer un budget de 2,3 millions d'euros.

Le Centre Social aspire à contribuer à une politique d'action sociale qui vous soit adaptée, en étroite collaboration avec ses partenaires et tout particulièrement les collectivités locales que sont la Communauté de Communes Royans Vercors et les Communes.

Pour souffler ses bougies, le Centre Social a imaginé 4 temps forts répartis tout au long de l'année.

Le premier temps s'est tenu le *Mercredi 10 Mai 2023* et l'ensemble des animations qui y ont été proposées s'adressaient aux enfants et aux familles. Ce temps faisait référence au premier axe de notre Projet Associatif : « **L'enfance et la jeunesse, une richesse pour le territoire Royans Vercors** ».



Le second temps était programmé du *Vendredi 8 Juin 18h au Dimanche 10 Juin 20h* avec **50h d'animations « culture et mobilités douces »** autour de notre Assemblée Générale qui démarrait les festivités.

Le troisième temps s'est tenu le *Samedi 16 Septembre 2023* avec une proposition culturelle tout particulièrement destinée au public senior. Ce temps faisait référence au second axe de notre Projet Associatif : « **Œuvrer à l'accès à la culture pour tous et trouver des solutions d'habitats adaptées aux besoins chacun** ».

Enfin, le dernier temps s'est déroulé le *Mercredi 18 Octobre 2023* avec une proposition d'animations construite avec de nombreux partenaires locaux et qui portait sur le dernier axe de notre Projet Associatif : « **Être acteur de la Transition Ecologique en Royans Vercors** ».

Tous ces moments auront été riches de rencontres, d'échanges, de convivialité et aussi de solidarité et nous en sommes ravis.

Nous espérons pouvoir poursuivre encore de très nombreuses années un travail de qualité à vos côtés et ainsi apporter notre contribution à l'attractivité de ce magnifique territoire Royans Vercors où il fait bon vivre.

Alors Rendez-Vous en 2073 pour fêter tout aussi dignement nos 100 ans !!



« Club Les Edelweiss »

Activités du second semestre 2023

Le 20 juillet, avant la fermeture estivale du club, a été organisé le **pique-nique annuel** : 67 personnes étaient présentes à cette belle journée d'été.

La canicule du mois d'août, n'a pas permis de reprendre les activités du Club à la date prévue. L'ouverture a été reportée d'une semaine, soit au 31 août, ainsi tous les amateurs de jeux de cartes ou de société et les pétanqueurs se sont retrouvés pour passer de bons moments et goûter tous ensemble.

Début septembre, tous les mercredis, **la section marche** a repris et un groupe a été créé pour les personnes qui ne peuvent plus faire de longs parcours, ni du dénivelé.

La section gym a également repris à cette date, à la salle des fêtes de St-Laurent : le lundi de 17h15 à 18h15 et le mercredi de 18h30 à 19h30. On peut encore se faire inscrire pour débiter en janvier.
(Tél : 06.72.59.38.62)

Le 2 septembre, le club a participé au **Forum des Associations**, à St-Jean-en-Royans.

Le 7 septembre, **repas de rentrée**, 46 adhérents se sont rendus au restaurant des Balmes de Romans, pour partager un repas « Cuisses de Grenouilles », suivi d'un moment convivial autour des jeux de boules et de cartes.

La semaine suivante, le 14 septembre, le club a convié « Les Fleurs Bleues » de St-Nazaire-en-Royans, pour une **après-midi de rencontre** entre « Pétanque et coinche ».

Le 16 Novembre, a été organisé le traditionnel **repas des anniversaires**, qui a été servi par le traiteur Eric Faure, 70 personnes étaient présentes.



Le 9 décembre le club a participé au **Téléthon** en organisant un concours de coinche non primé, un goûter a été offert aux joueurs.

Le 19 décembre, 80 personnes ont profité du **goûter de Noël**, moment chaleureux, où on s'est régalé de bûchettes, papillotes et de clémentines...

Pour toutes les activités contacter le bureau ou venez le jeudi après-midi, à la salle des fêtes à partir de 14 h.

Ce Club est le vôtre, à vous de le faire vivre et évoluer !

« De Fil en Aiguille »



Depuis de nombreuses années, les adhérents se retrouvent les mardis après-midi, de 14h à 17h en Mairie à la salle des Associations, dans une ambiance conviviale.

Tricot, crochet, broderie,... font partie de nos activités.

De nouveaux visages seraient les bienvenus.

Pour tout renseignement, téléphoner au 07 50 91 93 66.



« ACCR » (Association de Coordination Culturelle du Royans)

En soutien à l'émergence et à l'accompagnement des compagnies régionales, l'ACCR propose la mise à disposition d'un lieu de résidence : La Navette.

Situé quartier Buyet à Saint Laurent en Royans, les compagnies viennent travailler leur création : mise en scène, fabrication de décor, éclairage... Lors de la plupart des temps de résidence, des rencontres avec le public sont organisées. Que ce soient des étapes de travail ou de véritables sorties de résidence, ces temps d'échange sont importants dans le processus créatif des compagnies.



Spectacle Allons-y ! Cie Bigre

Depuis 2022, l'ACCR renforce son action auprès des compagnies par la programmation du **Festival Des Pieds Des Mains** : véritable vitrine des créations abouties à la Navette.

En 2024, le festival aura lieu les 31 mai et 1er juin dans le parc de La Providence et à la salle des fêtes de St Laurent en Royans.

Portés par un collectif d'associations (La Toolteck, Activ Royans, Le Bruit du Plac'Art) et soutenu par les collectivités locales. C'est un moment de rencontres et d'échanges, pour les artistes, les professionnels du milieu et le public, afin de promouvoir la diversité artistique sur notre territoire.

Par ailleurs, l'ouverture à tous publics, en tant que spectateurs mais aussi en tant qu'acteurs du festival nous tient à cœur depuis la création du festival.

Festival Des Pieds Des Mains 2024 PRÉPARATIFS

L'équipe composée des membres des différentes associations partenaires se réunit chaque mois pour préparer cet évènement.

La prochaine rencontre aura lieu :

jeudi 25 janvier à 9h à Activ Royans.

Et il y en a pour tous les goûts !

commission décoration et calendrier des ateliers, commission aménagement du site et programmation, commission restauration et buvette.

Il y en a aussi pour toutes les disponibilités alors si vous souhaitez nous rejoindre : n'hésitez pas à nous contacter

lacinquimesaisonaccr@gmail.com

toolteck26@gmail.com

*extrait plaquette de la 5^{ème}
saison de janvier à juin 2024*

Festival de création DES PIEDS - DES MAINS

A l'entrée de Combe Laval, dans un parc décoré et animé par les petites mains de la Toolteck, d'Activ'Royans, du Bruit du Plac'Art et de l'ACCR, ne ratez pas la 3^{ème} édition de ce festival haut en couleurs ! Venez visiter la pépinière de spectacles de la 5^{ème} Saison : des créations de théâtre, de cirque ou encore de marionnettes, mûries à La Navette, salle de résidence de St Laurent en Royans. Et le soir, rendez-vous aux concerts pour fêter le printemps en musique !

**Vendredi 31 mai
et Samedi 1^{er} juin 2024**
Gymnase de la Providence
et salle des fêtes
Saint Laurent en Royans



« Association d'Animation de la Bibliothèque-Ludothèque de Saint-Laurent-en-Royans »

Le Mois de la Nuit 2023

Tout au long du mois d'octobre des animations ont eu lieu à Saint-Laurent-en-Royans.

Guy Brabant de l'association Les Montreurs de Grande Ourse a fait découvrir le ciel nocturne, lors d'une observation astronomique au stade de foot le 8 octobre, et au cours de deux conférences à la Bibliothèque-Ludothèque a permis à un public peu nombreux mais très attentif de découvrir «Ce que l'on voit dans le ciel», le 13 octobre et « L'astronomie au féminin », le 20 octobre.

Le réseau des Médiathèques Royans-Vercors a animé des lectures et des jeux pour les plus jeunes, le 10 octobre, avec l'Association d'Animation de la Bibliothèque-Ludothèque qui a aussi proposé une soirée Jeux le 21 octobre sur le thème de « L'espace, la nuit, les étoiles, le rêve ... ».

Un concours de dessins a inspiré grands et petits. Les réalisations les plus belles et originales ont été récompensées par l'Association d'Animation et les dessins exposés à la Bibliothèque-Ludothèque.

Le Mois de la Nuit s'est terminé par une balade naturaliste nocturne le 28 octobre, accompagné par François Arod de la Ligue Protectrice des Oiseaux.



A la découverte de la Spéléologie

A l'occasion de "Lire les Montagnes", le samedi 9 décembre 2023, le réseau des Médiathèques Royans-Vercors et la commune de Saint Laurent-en-Royans ont permis la venue du "Spéléotruck", une grotte artificielle mobile. A cette occasion, jeunes et moins jeunes ont pu découvrir de façon ludique la spéléologie. C'est équipés de combinaison, casque et éclairage qu'ils se sont aventurés dans cette grotte plus vraie que nature. L'association spéléo "Les Geckos" a proposé une démonstration de secours spéléo avec le Spéléo Secours Français : une civière dans laquelle avait pris place un « blessé » a parcouru le parc et grâce à une tyrolienne a pu remonter sur la terrasse de la bibliothèque. Les secouristes ont expliqué ainsi le déroulement d'un secours en spéléologie.

Une exposition présentait le secours spéléo, le matériel utilisé, le déroulement d'un secours ainsi que des photos et des dessins sur les secours.

François Landry (Les Geckos) avec Gaëlle Chaussonot (Association d'animation) ont lu des récits et témoignages de secouristes et de secourus.

L'association d'animation de la Bibliothèque-Ludothèque a animé une soirée Jeux « Dans le noir ... », au cours de laquelle nous avons joué à la lueur des lampes frontales !

La bibliothèque spécialisée en spéléologie de l'association "Les Geckos" se trouve à la Bibliothèque-Ludothèque et vous y trouverez des livres et revues à emprunter.



A venir

Cinéma L'Ecran Mobile

- le vendredi 12 janvier
18h30 : « Nina et le secret du hérisson », film d'animation d'Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli
20h30 : « Second Tour », film d'Albert Dupontel
- le vendredi 23 février
18h30 : « Sirocco et le royaume des courants d'airs », film de Benoît Chieux
20h30 : « La Tresse », film de Laetitia Colombani
- Dates des autres séances (le programme n'est pas encore défini)
le 8 mars, le 17 mai, le 21 juin.

Soirée Jeux

- le samedi 20 janvier 2024 à partir de 20h00
dans le cadre de **La Nuit de la Lecture** : soirée Jeux sur le thème du corps : jeux d'adresse, de précision, tournois, défis.
- le samedi 30 mars après-midi
« Jeux et Chasse aux œufs » : jeux de poules, lapins pour petits et grands, chasse aux œufs en chocolat, création d'origami et coloriages. Le goûter est offert.

Grainothèque

- le samedi 4 mai
Échanges de graines, plants et boutures.

Le mot de la liste

« Saint Laurent toujours plus dynamique »

Dans le contexte actuel, crise énergétique, inflation, conflit, il faut aborder cette nouvelle année avec positivité et bienveillance ; nous vous adressons tous nos vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2024.

Dans les brèves de novembre 2023, nous avons pu tous lire «Et merci aux élus municipaux de la majorité ainsi qu'aux agents communaux pour leur collaboration dans les divers dossiers de notre action municipale» dixit Olivier Beraldin, Maire.

Sachez que dans la mesure du possible et quand ils veulent bien nous en informer, nous suivons avec attention les dossiers en cours.

Nous pourrions faire un mot pour critiquer toutes les insuffisances notées lors de ce mandat, mais nous avons décidé d'arrêter de donner audience à si peu d'aptitudes, d'engagements ; nous décidons de prendre de la hauteur.

En tant que deuxième bourg de la CCRV, nous avons besoin de plus d'engagements pour notre commune, peut-être besoin d'un nouvel élan pour un avenir qui est proche... 2026.

Quel avenir pour notre commune et nos habitants ?  OU 

Voilà, nous sommes à mi-mandat, rien ne se passe vraiment.

Vous savez que l'avenir de notre commune est notre priorité et le restera.

« En tant que 1^{ère} vice-présidente de la CCRV en charge de l'économie, de l'emploi et des ressources humaines, je m'engage à déployer toute mon énergie pour notre territoire. »

Nancy FILET COCHE

Annuaire

Mairie de Saint-Laurent-en-Royans - Tél. 04 75 48 65 06 - Fax 04 75 47 50 83

E-mail : contact@saintlaurentenroyans.fr /

www.saintlaurentenroyans.fr

Lundi	de 8h30 à 12h	de 13h30 à 16h30
Mardi	de 8h30 à 12h	de 13h30 à 16h30
Mercredi	de 8h30 à 12h	
Jeudi	de 8h30 à 12h	de 13h30 à 16h30
Vendredi	de 8h30 à 12h	de 13h30 à 16h30

Agence postale communale

Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h30

Levée du courrier à 12h00. - Sauf le samedi à 11h30

Bibliothèque - Ludothèque

lundi de 16h à 18h - mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

jeudi de 9h à 12h - vendredi 16h à 19h

samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Tél. : 04 75 02 35 70

email : biblioludo.stlaurent@cc-royans-vercors.org

Permanences de l'ADMR

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 04 75 47 50 24 - email : royans-vercors@admr26.fr

Multi-accueil - Les Pillous

lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi de 8h à 18h

Réservation au 04 75 47 39 76 .

Recyclerie

jeudi et vendredi de 14h à 18h

samedi de 9h45 à 12h30

email : recyclerielebruitduplacart@gmail.com

Déchetterie

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Pharmacie de garde

Pour joindre ou connaître le nom du pharmacien de garde la nuit

de 19h30 à 8h30, les dimanches et jours fériés composez le 04 75 48 18 63

Medecin de garde

Pour une urgence médicale, appeler le 15

Rappel pour recevoir Les Brèves du Petit Journal

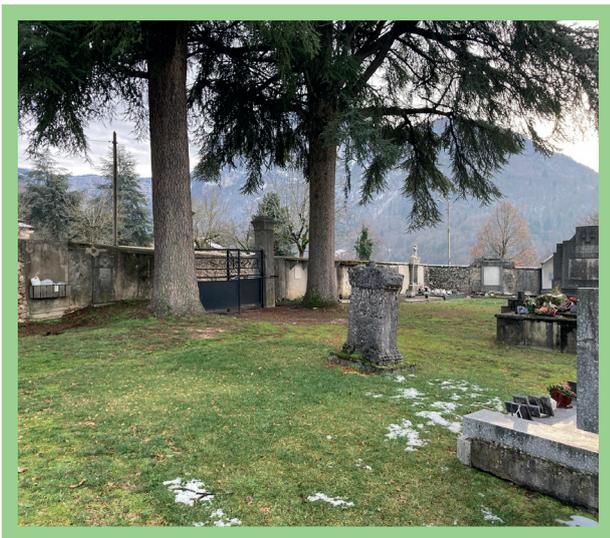
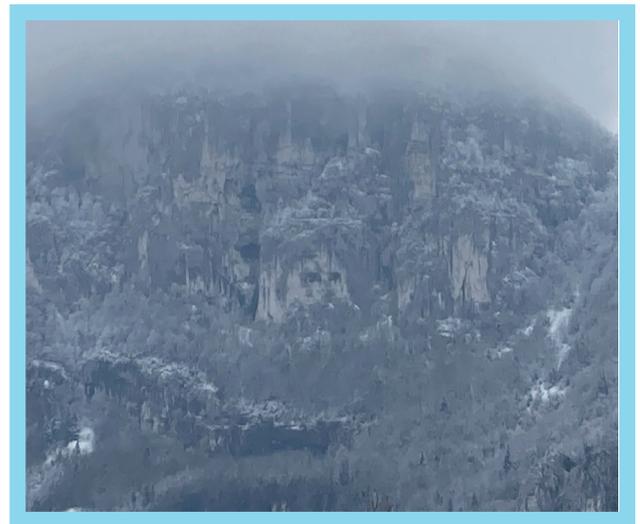
Les Brèves sont téléchargeables sur le site de la Commune : <http://www.saintlaurentenroyans.fr>.

Si vous souhaitez les recevoir en format papier ou par mail, faites-le nous savoir en passant en Mairie ou en envoyant un mail à l'adresse suivante : lesbrevesdupj@gmail.com.

Courrier des lecteurs

Si vous avez des impressions, des questions, des suggestions d'articles à nous faire, n'hésitez pas à envoyer vos messages à l'adresse suivante : lesbrevesdupj@gmail.com.

Le recto-verso du Petit Journal



Le Petit Journal sera publié 2 fois par an (janvier et juillet)

Directeur de la publication : Olivier BERALDIN

Responsables de la rédaction : Nathalie KOUSSENS & Déborah DREVAR

Photographies : Mairie de Saint Laurent (sauf mention contraire)

Imprimé sur papier recyclé par l'imprimerie ORIGINAL - chemin de Rousset - 26320
ST MARCEL LES VALENCE -

Tiré à 650 exemplaires – distribution toutes boîtes - à disposition en Mairie - téléchargeable sur le site communal

ISSN : en cours

**J Le Petit
Journal**